

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE****1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT CONCENTRE 14°**
Code produit : **B050 – B052 – B054**
Conditionnement : **B050 : 6 flacons de 1L – B052 : 6 flacons Spray 750 ml – B054 : 1 bidon de 5L**
Type de produit : Substance
UFI : Non concerné
CAS : 90132-02-8
CE : 290-419-7
REACH : Exempté

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : Utilisation mixte (professionnelle et grand public)
Produit détergent.
Nettoyant, détartrant
Utilisations déconseillées : Pas de données disponibles.
Raison justifiant les utilisations déconseillées : Non concerné.

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »**
Adresse : 74 bis avenue du Général de Gaulle
BP 1
18200 Saint Amand Montrond Cedex
Tel : +33.(0)2.48.63.71.00
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26
E-mail : lartisanerie@apei.asso.fr
Site internet : www.apei.asso.fr
Personne de contact : lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

France - INRS/ORFILA : +33 (0)1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance :****2.1.2. Classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :**

Skin Irrit. 2, H315
Eye Irrit. 2, H319

2.1.2. Informations complémentaires :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.
La justification de la classification est reprise en rubrique 16.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

 CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**

2.2. Eléments d'étiquetage :

2.2.1. Etiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) modifié :



ATTENTION

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

2.2.2. Informations d'étiquetage supplémentaires obligatoires :

Numéro d'identification unique (UFI) :

Non concerné.

Dispositifs de sécurité :

Non concerné.

Mentions de danger supplémentaires concernant certaines propriétés physiques du mélange :

Non concerné.

Mentions de danger supplémentaires concernant les propriétés relatives à la santé du mélange :

Non concerné.

Mentions supplémentaires pour certains mélanges :

Vinaigre d'alcool 14% d'acidité.

Ce produit est exclusivement réservé à un usage ménager, il n'est pas destiné à un usage alimentaire.

Eléments d'étiquetage résultant d'autres actes communautaires :

Substances chimiques – Règlement (CE) n°1907/2009 (REACH) modifié :

Non concerné.

Produits détergents – Règlement (CE) n°648/2004 modifié :

Non concerné.

Produits biocides – Règlement (UE) n°528/2012 modifié :

Non concerné.

Générateurs d'aérosols – Directive n°75/324/CEE modifié :

Non concerné.

Composés Organiques Volatils – Directive n°2004/42/CE modifié :

Non concerné.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**

2.3. Autres dangers :

Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII du Règlement REACH) :

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV du Règlement REACH) :

Le mélange ne contient pas de SVHC $\geq 0.1\%$ et/ou de substances soumises à autorisation.

Ingrédients soumis à restriction (Annexe XVII du Règlement REACH) :

Le mélange ne contient pas de substances soumises à restriction.

Propriété Perturbateur endocrinien (voir rubrique 11 et 12) :

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres dangers (voir rubrique 11 et 12) :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances :

CAS : 90132-02-8 Vinaigre X% d'acidité (<25% d'acidité) – obtenu exclusivement par le procédé biologique de la double fermentation, alcoolique et acétique, de denrées et boissons d'origine agricole ou de leurs dilutions aqueuses. Substances apparentées Acide acétique : CAS 64-19-7 / CE 200-580-7 et Vinegar : CAS 8028-52-2.

Le vinaigre est un produit réglementé. Le Décret n°88-1207 du 30 décembre 1988 (modifié par le décret n°2005-553 du 19 mai 2005) définit précisément le vinaigre et ses caractéristiques. Ce décret est complété par une norme Européenne : NF EN 13188 d'octobre 2000. La dénomination « vinaigre » est réservée au produit obtenu exclusivement par le procédé biologique de la double fermentation, alcoolique et acétique, de denrées et boissons d'origine agricole ou de leurs dilutions aqueuses.

La classification harmonisée applicable à l'acide acétique est donc directement applicable au vinaigre sous ces différents numéros de CAS. Le vinaigre est une substance à composition multiple, variable et définis essentiellement par son mode de production. La substance majoritaire et présentant un danger selon les critères du règlement CLP est l'acide acétique contenue dans le vinaigre et déterminant son degré d'acidité. Le dossier d'enregistrement REACH du vinaigre étant lié directement à l'enregistrement de l'acide acétique, la classification harmonisée de l'acide acétique s'applique.

Nom du composant	Identifiants	Classification CLP	LCS / Facteur M / Nanoforme	Concentration (%)	Notes
Vinaigre, ext.	CAS : 90132-02-8 CE : 290-419-7 ID : -- REACH : --	Flam. Liq. 3, H226 Skin Corr. 1A, H314 Skin Cors 1B, H314 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Eye Irrit. 2, H319	--	≥ 10 - <25% $\geq 90\%$ 25 – 90% 10 – 25% $\geq 25\%$ 10 – 25%	[1]

3.2. Mélanges :

Description :

Non concerné.

Autres informations :

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la rubrique 16.

[1] Substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens du Règlement CLP.

[2] Substance pour laquelle il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail.

[3] Substance PBT ou vPvB selon l'Annexe XIII du Règlement REACH.

[4] Substance SVHC ou CMR ou présentant des propriétés perturbant le système endocrinien ou de nanoforme.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS****4.1. Description des mesures de premiers secours :****Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas de contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Si la quantité est peu importante (pas plus d'une gorgée) rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Garder au repos.

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

Autoprotection de la personne qui dispense les premiers soins :

Pas de données disponibles.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**En cas d'inhalation :**

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec la peau :

Peut provoquer une irritation cutanée.

En cas de contact avec les yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

En cas d'ingestion :

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique (voir rubrique 4.1.).

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés :

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :**Produits de combustion dangereux :**

En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseil aux pompiers :**Classe d'inflammabilité :**

Non inflammable

Protection contre l'incendie :

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Procédure spéciale :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****6.1.1. Pour les non-secouristes :****Equipements de protection :**

Porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de sécurité.

Procédures d'urgence :

Eloigner les personnes non protégées. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement :**

Ramasser les déchets, les stocker dans des fûts polyéthylènes hermétiquement fermés et identifiés avant de les faire traiter par une entreprise agréée.

6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

6.3.3. Autres informations :

Pas de données disponibles.

6.4. Référence à d'autres Rubriques :

Voir rubriques 7, 8 et 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Mesure de protection :**

Eviter tout contact avec la peau.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**

Porter un équipement de protection des yeux / du visage (voir rubrique 8).

Mesures pour prévenir un incendie :

Manipuler dans des zones bien ventilées.
Aspiration du poste de travail.
Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :

Pas de données disponibles.

Mesures pour protéger l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau et surtout les effluents de la lutte contre le feu.

Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :

Se laver les mains après manipulation.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**Mesures techniques et conditions de stockage :**

Conserver hors de la portée des enfants.

Matériaux d'emballage :

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

Classe de stockage :

Non inflammable.

Durabilité minimale :

Non concerné.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle :****8.1.1. Exposition du travailleur :****Valeurs limites d'exposition professionnelles (VLE / VLEP) - France :**

Non concerné.

Valeurs limites biologiques (VLB) - France :

Non concerné.

Doses dérivées sans effet (DNEL) ou Doses dérivées avec un effet minimum (DMEL) - Professionnelles :

Non concerné.

8.1.2. Exposition de l'environnement :**Concentration prédite sans effet (PNEC) :**

Non concerné.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****8.2. Contrôles de l'exposition :****8.2.1. Contrôles techniques appropriés :****Mesures liées à la substance/mélange :**

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

8.2.2. Mesures de protection individuelle :**Protection des yeux / du visage :**

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :**Protection des mains :**

Eviter le contact avec la peau. Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conforme à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

-Caoutchouc

Caractéristiques recommandées :

-Gant imperméable conformes à la norme NF EN374

Autres :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire :

Dans des conditions normales d'utilisation avec des conditions de ventilation suffisantes, aucune protection n'est nécessaire.

En cas de risque d'exposition au-delà des valeurs moyennes d'exposition port obligatoire d'un équipement individuel de protection respiratoire.

Protection contre les risques thermiques :

Pas de données disponibles.

Mesures d'hygiène :

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**


Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.
Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement :

Mesures liées à la substance/mélange :

Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols et les soubassements.

Mesures d'instruction :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Paramètre	Valeur	Source / justification
Etat physique :	Liquide	--
Couleur :	Incolore	--
Odeur :	Caractéristique	--
Point de fusion / point de congélation :	Pas de données disponibles	--
Point / intervalle d'ébullition :	118°C	--
Inflammabilité :	Pas de données disponibles	--
Limites inférieures et supérieures d'explosion / inflammabilité (°C) :	Pas de données disponibles	--
Point d'éclair (°C) :	88 °C	--
Température d'auto-inflammation (°C) :	485°C	--
Température de décomposition (°C) :	Pas de données disponibles	--
pH :	2,5	--
Viscosité cinématique (mm²/s) :	Pas de données disponibles	--
Solubilité :	Entièrement miscible	--
Coefficient de partage n-octanol / eau :	Non déterminé	--
Pression de vapeur (hPa) :	23 hPa à 20°C	--
Densité et/ou densité relative (g/cm³) :	1,0067 g/cm³ à 20°C	20°C
Densité de vapeur relative :	Pas de données disponibles	--
Caractéristiques des particules :	Pas de données disponibles	--
Viscosité dynamique (mPa.s) :	1,24 mPa.s à 20°C	--

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

 CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**

9.2. Autres informations :

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Classe de danger	Données	Source / justification
Substances et mélanges explosibles :	Non classé	Absence de données
Gaz inflammables :	Non classé	Absence de données
Aérosols :	Non classé	Absence de données
Gaz comburants :	Non classé	Absence de données
Gaz sous pression :	Non classé	Absence de données
Liquides inflammables :	Non classé	PE : 88°C
Matières solides inflammables :	Non classé	Absence de données
Substances et mélanges autoréactifs :	Non classé	Absence de données
Liquides pyrophoriques :	Non classé	Absence de données
Matières solides pyrophoriques :	Non classé	Absence de données
Matières et mélanges auto-échauffants :	Non classé	Absence de données
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau :	Non classé	Absence de données
Liquides comburants :	Non classé	Absence de données
Matières solides comburantes :	Non classé	Absence de données
Peroxydes organiques :	Non classé	Absence de données
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	Non classé	Absence de données
Explosibles désensibilisés :	Non classé	Absence de données

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

VOC (selon directive 1999/B/CE) : 1050,0 g/L.

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité :

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique :

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter :

Températures inférieures à 0°C (craint le gel) et supérieures à 50°C.

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter : L'accumulation de charges électrostatiques ; l'échauffement ; la chaleur ; des flammes et surfaces chaudes.

10.5. Matières incompatibles :

Hypochlorites alcalins ; Bases fortes.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

 CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**
10.6. Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut dégager/former : monoxyde de carbone (CO) ; dioxyde de carbone (CO2).

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008 :

Aucune donnée n'est disponible sur le produit.

Classe de danger	Données	Source / justification
Toxicité aiguë :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Par ingestion :	Non déterminé	--
Par voie cutanée :	Non déterminé	--
Par inhalation :	Non déterminé	--
Corrosion / irritation cutanée :	D'après les données sur les composants : «Provoque une irritation cutanée ».	Données sur Acide acétique [CAS : 64.19.7]
Corrosion / irritation oculaire :	D'après les données sur les composants : «Provoque une sévère irritation des yeux ».	Données sur Acide acétique [CAS : 64.19.7]
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Cancérogénicité :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Toxicité pour la reproduction :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition unique :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition répétée :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--
Danger par aspiration :	Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.	--

11.1.1. Information sur les voies d'exposition probables :

La voie d'exposition probable dans le cadre d'un usage normal du produit est la voie cutanée et respiratoire.

11.1.2. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une irritation de la peau.

11.1.3. Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :

Pas de données disponibles.

11.1.4. Effets interactifs :

Pas de données disponibles.

11.1.5. Absence de données spécifiques :

Pas de données disponibles.

11.1.6. Mélanges :

Pas de données disponibles.

11.1.7. Informations sur les mélanges et informations sur les substances :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****11.2. Informations sur les autres dangers :****11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien :**

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2. Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible sur le produit.

12.1. Toxicité :

Compte tenu des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les poissons :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les crustacés :

Pas de données disponibles.

Toxicité pour les algues :

Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :**Dégradation abiotique :**

Pas de données disponibles.

Élimination physique et photochimique :

Pas de données disponibles.

Biodégradation :

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :**Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow) :**

Pas de données disponibles.

Facteur de bioconcentration :

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :**Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement :**

Pas de données disponibles.

Tension superficielle :

Pas de données disponibles.

Absorption / désorption :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT/vPvB.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien :**

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets :****13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Éliminer le produit dans la poubelle des déchets ménagers. L'emballage vide peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage à l'eau.

Classification des dangers :

HP4 : Irritant

Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) :

15.01.10* : Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets :

Pas de données disponibles.

13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées :

Pas de données disponibles.

13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :**

Non concerné.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :

Non concerné.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Classe de danger : Non concerné.

Étiquette de danger : Non concerné.

14.4. Groupe d'emballage :

Non concerné.

14.5. Dangers pour l'environnement :

Non applicable.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :****14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR) :**

Disposition spéciale applicable au n° ONU 2790 (Acide acétique en solution), groupe d'emballage III, visant à atténuer les prescriptions de l'ADR applicable au vinaigre de fermentation et à l'acide acétique de qualité alimentaire contenant aux max. (en mase) 25% d'acide acétique.

14.6.2. Transport ferroviaire (RID) :

Non applicable.

14.6.3. Transport fluvial (ADN) :

Non applicable.

14.6.4. Transport maritime (IMDG) :

Non applicable.

14.6.5. Transport aérien (ICAO/IATA) :

Non applicable.

14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :

Non applicable.

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :****15.1.1. Réglementation européenne :****Règlement CE n°1907/2006 modifié (REACH) :**

Le produit est conforme aux dispositions de REACH.
Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

Règlement (CE) n°1272/2008 modifié (CLP) :

Le produit comporte un étiquetage conforme aux dispositions du CLP (voir Rubrique 2).

Règlement (CE) n°648/2004 modifié (Détergents) :

Non concerné.

Règlement (CE) n°528/2012 modifié (Biocides) :

Non concerné.

Directive n°75/324/CEE modifié (Générateurs d'aérosols) :

Non concerné.

Directive n°2004/42/CE modifié (COV) :

Non concerné.

Directive n°2012/18/UE modifiée (SEVESO 3) :

Non concerné.

15.1.2. Réglementation nationale (France) :**Maladies professionnelles :**

Non concerné.

Classification française des ICPE :

1436 : Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C, à l'exception des boissons alcoolisées (stockage ou emploi de).

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

 CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**
Autres réglementations :

Pas de données disponibles.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS
16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Classe de danger	Classification	Justification
Physique et chimique	Non classé	Absence de données.
Santé humaine	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	Classification officielle de l'acide acétique [CAS : 64.19.7] (substance apparentée)
Environnement	Non classé	Absence de données.

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3 :

Texte abrégé	Texte intégral
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, catégorie 3
Skin Corr. 1A et 1B	Corrosion/Cutanée/irritation cutanée, catégorie 1A et 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée de catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire de catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaire graves/irritation oculaire, catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.3. Abréviations et acronymes :

Abréviations / Acronymes	Signification
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route
CAS	Chemical Abstract Service
CE	Communauté Européenne
CEE	Communauté Economique Européenne
CLP	Classification Etiquetage et Emballage
CMR	Cancérogène, Mutagène et Toxique pour la reproduction
CO	Monoxyde de carbone
CO2	Dioxyde de carbone
COV	Composé Organique Volatil

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**

 CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054**

DNEL	Dose Sans Effet Observée
DMEL	Dose Dérivée avec Effet Minimum
H	Danger
IATA	Association du transport aérien international
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
ID	Identifiant
IMDG	Guide international pour le transport maritime des matières dangereuses en colis
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
LCS	Limite de concentration spécifique
M	Facteur M
NF EN	Norme Européenne adoptée en France
NSA	Non Spécifié par Ailleurs
OMI	Organisation maritime internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
PBT	Persistant Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration Prédite Sans Effet
QE	Quantité exceptée
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
QL	Quantité limitée
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
UE	Union Européenne
UFI	Identifiant Unique de Formulation
REACH	Enregistrement, Evaluation et Autorisation des substances chimiques
SVHC	Substance jugée extrêmement préoccupante
TMP	Tableau des Maladies Professionnelles
VLB	Valeur Limite Biologique
VLE(P)	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VME	Valeur Moyenne d'Exposition
vPvB	Très Persistant et Très Bioaccumulable

16.4. Références bibliographiques et sources des données :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

Ils sont donnés de bonne foi, l'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent.

Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

NOM DU PRODUIT : **VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°**CODE PRODUIT : **B050 – B052 – B054****16.5. Conseils relatifs à toute formation appropriée :**

Pas de données disponibles.

16.6. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	18/11/2020	Création	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE
4	31/03/2026	Mise à jour	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Fait par Sistina Conseils

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :